

La vie de pêche littorale entre Agde et Aigues-Mortes

Fernand Sabde

Annales de Géographie, Année 1914, Volume 23, Numéro 127

p. 31 - 44

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

II. — GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

LA VIE DE PÊCHE LITTORALE ENTRE AGDE ET AIGUES-MORTES

Dans son *Tableau Géographique de la France*, M^r Vidal de la Blache nous signale « l'activité des pêcheries avoisinant Cette »¹. M^r Malavialle, de son côté, constate que ces pêcheries « nourrissent des milliers de familles »². Nous avons pensé qu'il y avait intérêt à étudier cette vie de pêche littorale qui présente, en raison des conditions physiques très particulières où elle s'exerce, un caractère original.

I. — LA RÉGION DE PÊCHE.

Nous nous sommes limité à la région comprise entre l'Hérault et le Vidourle : outre la zone maritime proprement dite, nous rencontrons en effet dans cette section une variété suffisante de types d'étangs pour avoir quelques chances de dégager toutes les modalités de la vie de pêche sur les bords plats du golfe du Lion.

La mer s'étendait autrefois jusqu'au pied même des garigues. Petit à petit s'est dessiné un cordon littoral appuyé sur l'îlot volcanique de Maguelone; la montagne de Cette et la conque d'Agde, en arrière, ont été séparées des étangs que comblent peu à peu les alluvions du Rhône et des petits fleuves côtiers, le Vidourle, le Lez, etc. L'importance inégale de ces apports détermine la rapidité inégale de comblement et différencie précisément les étangs les uns des autres; c'est ce qui nous permet de les classer en trois groupes : le Thau, les étangs à l'Est du Thau, l'étang de Mauguio.

1. P. VIDAL DE LA BLACHE, *La France, Tableau Géographique*, Paris, 1908, p. 322.

2. L. MALAVIALLE, *Le littoral du Bas-Languedoc* (*Bull. Soc. Languedocienne de Géog.*, XVII, 1894, p. 187).

Le Thau, le plus considérable des étangs de la région, est une petite mer intérieure aux eaux calmes et profondes. Orienté NE-SW, il couvre une superficie de 7 200 ha. Il communiquait autrefois avec la Méditerranée par trois graus, Rieu, Saume et Quinzième; mais ces graus ont été à peu près comblés, et l'étang serait aujourd'hui fermé, si l'on n'avait creusé le port de Cette et son système de canaux.

La profondeur de l'étang varie suivant les points. Selon M^r Pavillard¹ elle augmente graduellement du rivage vers le centre. Elle atteint 6 m. dans les Eaux-Blanches et accuse 10 m. dans la partie centrale, entre Mèze et Roquerols; toutefois dans la crique de l'Angle, on constate une dépression de 200 m. de diamètre, profonde de 30, correspondant à une source thermale sous-marine, la source de la Bise, qui est en hiver le rendez-vous de nombreux poissons. Entre Bouzigues, Mèze et les salines de Villeroi, se dressent plusieurs centaines de formations madréporiques, d'origine exclusivement marine, et que nous signalons parce que ce sont les régions particulièrement peuplées en huîtres et en clovisses.

L'étang de Thau est occupé par des eaux salées; il ne reçoit d'eau douce que de quelques petits cours d'eau, le Valat, la Pallas, le Joncas, l'Avène. Il est en fait sous la dépendance de la Méditerranée.

Les étangs situés à l'Est du Thau sont bien moins profonds. Ils ont été partiellement atterris, se sont divisés et sont devenus des marais fétides et malsains. Ils communiquent presque tous entre eux. Leur communication avec la mer est encore relativement assurée par des graus rarement permanents — comme le grau de Palavas —, surtout temporaires — graus de Frontignan et de Pérols — ouverts seulement dans la vase au moment des plus violentes tempêtes. Ils reçoivent les eaux de la mer quand soufflent les vents du Sud, tandis qu'ils lui envoient leurs propres eaux quand règne le mistral. Ils ont encore une grande étape à accomplir avant l'assèchement final. Ce sont successivement l'étang de Frontignan, l'étang de Vic, un des plus vastes et des plus profonds, les étangs des Moures, de Peyre-Blanque, d'Arnel, du Prévost, des Lattes, de Pérols et du Grec. Les apports fluviaux y sont peu abondants; ils sont surtout alimentés par les eaux saumâtres du canal des Étangs, et leur salure est par suite bien inférieure à celle du Thau.

Les alluvions des fleuves et le colmatage de la plaine ont, depuis le Moyen Age, très notablement diminué la superficie de l'étang de l'Or, ou de Mauguio, qui est aujourd'hui entièrement isolé de la mer.

1. J. PAVILLARD, *Recherches sur la flore pélagique (Phytoplankton) de l'étang de Thau*, Paris, 1905, p. 12.

Il a été l'objet de nombreux projets de dessèchement, dont le plus fameux fut celui de Régy¹. Il reçoit des apports d'eau douce relativement abondants (une partie du Vidourle, la Bérange, la Salaison); aussi ses eaux, même en été, sont-elles très faiblement salées.

Au-devant d'une plage basse, monotone, déserte et quasi inculte, s'étend le golfe du Lion, rattaché à la terre par un plateau uniforme, la Planasse, d'une profondeur inférieure à 500 m. Il faut aller très loin au large pour trouver des fosses vraiment profondes. La marée est faible; les mouvements principaux sont les vagues : les vents continentaux, qui soufflent en moyenne 135 jours par an, les contiennent et les contrarient, refoulant les eaux vers le Sud. Les plus légers vents marins provoquent au contraire l'intumescence des vagues.

La main de l'homme est venue ajouter un dernier trait à la physionomie de la région. Par la construction du port et des canaux de Cette (canaux des Bordigues, Latéral, Maritime), profonds de 5 à 7 m. en moyenne, le Thau a été mis en relation constante avec la Méditerranée. Enfin le canal des Étangs fait communiquer avec lui tous les étangs situés à l'Est.

II. — PÊCHE ET CUEILLETTE. RÉSULTATS.

Les animaux capturables. — La faune comestible du golfe du Lion est très variée; les naturalistes ont constaté la présence sur nos côtes de plus de 200 espèces de poissons. Les plus communs sont les raies, les trigles, les mulets, les gobies et les daurades. En été paraissent de véritables bancs de maquereaux et de thons; l'alose et la sardine abondent dans les eaux superficielles; les muges et les anguilles sont nombreux au voisinage des eaux impures, en particulier dans les boues des bassins du port de Cette. Enfin, dans les parties rocheuses du littoral, on trouve, outre des poissons, des crevettes, des langoustes et des homards.

Dans le Thau et les canaux de Cette, nous rencontrons encore des poissons, des soles, des barbues, des muges, des sardines; les animaux comestibles les plus communs sont des mollusques (huitres et clovisses) et des crustacés (crevettes et crabes); signalons aussi la présence d'oursins comestibles sur les rochers de Roquerols.

Les autres étangs et canaux ont pour principales richesses les anguilles et les crabes; citons encore les gobies, les maquereaux, les

1. RÉGY, *Assainissement du littoral méditerranéen (département de l'Hérault)*. Montpellier, 1868.

rougets, les daurades. L'étang de Mauguio renferme beaucoup de poissons d'eau douce, surtout des brochets.

Barques et engins de pêche. — Les engins de pêche sont excessivement nombreux; nous ne signalerons que les plus caractéristiques.

Pêche en mer. — Elle s'effectue toujours en bateau. Le bateau et le filet varient suivant le genre de pêche.

Les pêcheurs cettois usent de préférence de bateaux, accouplés deux par deux, comme des bœufs sous le joug, et appelés pour cette raison « bateaux-bœufs ». Ce sont des tartanes longues de 13 m., montées chacune par 8 ou 10 hommes. Les pêcheurs se servent d'un long filet traînant, le « filet-bœuf », qui est muni de deux ailes, reliées chacune à l'un des deux bateaux. Le prix de revient du bateau est exactement 5 140 fr.; un filet coûte 400 fr. La pêche au filet-bœuf est très fructueuse, mais elle appauvrit les fonds.

Les pêcheurs de Palavas n'accouplent jamais leurs barques. Celles-ci, longues de 10 m. environ, sont dites « barques catalanes », à cause de la forme particulière de leur voile. La valeur d'une de ces barques est de 1 600 fr.; montées chacune par 3 ou 4 hommes, elles sont employées à la pêche au poisson bleu, maquereau, sardine, thon, qui se pratique en été, à l'aide de filets flottants ou dérivants spéciaux. Ces pêcheurs calent aussi, surtout en hiver, un certain nombre de filets fixes, qu'ils vont visiter tous les matins, et avec lesquels ils prennent des raies, des gobies, des trigles, des daurades.

Pêche dans les étangs. — Chaque pêcheur opère, monté sur sa « nacelle », embarcation à fond plat, longue de 5 à 6 m., valant une centaine de francs. Il prend les gros poissons (loups, muges) au moyen d'un harpon à plusieurs dents, la « fichouire ». La cueillette des coquillages s'effectue dans le Thau à l'aide d'un engin appelé « arselière ». Elle comprend une armure en fer munie de dents, une perche longue de 7 m. et un filet récolteur. Dans les étangs situés à l'Est du Thau, on place des filets fixes assez compliqués, « esturiés », « triangles », « trabaques », etc.

Rivières et canaux. — Le professionnel se sert rarement de la canne et de la ligne, plus souvent du harpon. L'instrument le plus employé est un filet fixe rectangulaire, le « globe », que l'on tend en travers de la rivière et que l'on soulève toutes les demi-heures au moyen de deux treuils en bois.

Résultats de la pêche. Renseignements statistiques. — Les statistiques dressées par le Ministère de la Marine nous donnent pour l'année 1909 les résultats suivants¹ :

1. MINISTÈRE DE LA MARINE, DIRECTION DE LA NAVIGATION ET DES PÊCHES MARITIMES, BUREAU DES PÊCHES, *Statistique des pêches maritimes, année 1909*, Paris, 1912, in-8.

Syndicats de Bouzigues, Cette, Marseillan, Mèze et Palavas.

Nombre de bateaux, 1 196; tonnage, 2 787 t.; valeur, 473 250 fr.;

valeur des engins, 676 075 fr.

CATÉGORIES DE PRODUITS.	QUANTITÉ	VALEUR.
A. — Pêche en mer.		
Maquereau	232 300 kgr.	182 175 fr.
Sardine	321 800 —	162 300 —
Thons et germons	110 780 —	110 780 —
Autres poissons	316 000 —	319 000 —
Crevettes	15 000 —	3 000 —
Homards et langoustes	4 580 —	18 400 —
Huitres et moules	"	700 —
Oursins et violets	"	43 200 —
TOTAL		839 555 fr.
B. — Pêche en étangs, rivières et canaux.		
Anguilles	780 300 kgr.	259 980 fr.
Mulets	60 900 —	52 480 —
Bars, loups	14 000 —	28 000 —
Autres poissons	63 000 —	80 300 —
Crustacés divers	8 500 —	10 500 —
Mollusques divers	30 000 hl.	539 200 —
TOTAL		970 460 fr.

La question des huîtres. — L'huître, très ancienne dans le golfe du Lion, était connue à Balaruc à l'époque gallo-romaine. Cependant, jusqu'à l'automne 1900, les huîtres pied-de-cheval étaient rares dans le Thau. A cette date, on constata avec étonnement la présence de bancs naturels d'huîtres sur divers points de l'étang; les gisements se multiplièrent comme par enchantement sur les formations madréporiques que nous avons signalées. On se mit aussitôt à les exploiter, et les pêcheurs, draguant sans relâche, effectuèrent des pêches de plus en plus fructueuses. L'emploi de la drague finit par devenir un danger pour la conservation des huîtrières, et le ministre de la Marine fut amené à l'interdire en janvier 1907; un décret du 2 mai 1910 prohibe d'autre part la pêche aux huîtres pendant les deux principaux mois du frai, savoir juin et juillet. Aujourd'hui enfin, grâce à de nombreuses mesures de protection prises par les administrations intéressées, l'huître est pêchée et conservée dans les meilleures conditions possibles de salubrité. Aussi l'élevage des huîtres dans les parcs se développe-t-il de plus en plus. Les Établissements de l'Ostréiculture Méridionale, installés à Balaruc-les-Bains, viennent de procéder

à des essais de verdissement des huîtres de l'étang de Thau, essais qui ont été pleinement couronnés de succès.

Évacuation des produits. — La plus grande partie de la marée est vendue sur place par les femmes mêmes des pêcheurs. A Cette, par exemple, certains coins de rues sont occupés par des femmes qui vendent des huîtres, des clovisses, des bijus; sur la place de la Marine on peut, notamment par les soirs d'été, s'approvisionner à bon compte de poissons de toute espèce.

Certains pêcheurs envoient leurs femmes écouler les produits de leur travail dans les localités environnantes; ils en recueillent souvent un meilleur prix. C'est ainsi que le poisson de Palavas est vendu en grande partie sur les marchés de Montpellier.

Une partie de la marée s'expédie par chemin de fer sur les grandes villes du Sud-Est et du Sud-Ouest.

III. — LA VIE DES PÊCHEURS.

Nombre et origine des pêcheurs. — Les statistiques du Ministère de la Marine donnaient pour notre région, en 1909, un total de 2116 pêcheurs, savoir¹ :

Syndicat de Marseillan	266
— de Bouzigues.. . . .	240
— de Cette	1 130
— de Mèze.	226
— de Palavas	240
Commune de Candillargues ²	2
— de Mauguio ²	12
Total..	2 116

La population piscicole est groupée de préférence au chef-lieu du syndicat, Cette, Bouzigues, Mèze, Marseillan, Palavas. Très peu de pêcheurs résident dans les villages environnants : Vic-les-Étangs n'en compte que 6; Villeneuve-lès-Maguelonne, 8; Balaruc-les-Bains, 4.

La grande majorité des pêcheurs de la région sont des Français. La plupart, ceux de Bouzigues, de Marseillan, de Pérols sont originaires de la localité où ils résident. La commune de Palavas ne date que du milieu du siècle dernier; elle a été peuplée par quelques pêcheurs venus de Cette et de Bouzigues, puis en grande partie par des enfants naturels, pris par ces derniers, en qualité de mousses, à l'hospice de Montpellier.

1. MINISTÈRE DE LA MARINE, OUV. cité, p. 22-25.

2. Ces deux communes relèvent du Syndicat d'Aigues-Mortes.

A Cette, nous ne trouvons que 260 pêcheurs d'origine française; ils habitent les bords du Thau et ne pêchent guère que dans cet étang. Les pêcheurs en mer sont tous des Italiens immigrés; ils habitent le quartier de la Marine et pratiquent presque uniquement la pêche en bateaux-bœufs. Ce sont, ou bien des Calabrais, c'est-à-dire des pêcheurs originaires de l'extrême Sud de l'Italie, gens sobres, économes et travailleurs, ou des Napolitains et des Génois, plus insouciant. Cette immigration est très ancienne, mais ce n'est qu'à partir du dernier quart du XIX^e siècle qu'elle a pris une extension vraiment considérable¹. Ces Italiens sont les seuls à Cette à pratiquer la pêche en bateau-bœuf.

Journée d'un pêcheur. — La journée d'un pêcheur varie suivant le genre de pêche qu'il pratique.

Pêche en mer. — Les pêcheurs en bateaux-bœufs, c'est-à-dire les Italiens de Cette, partent selon la saison entre 3 et 4 heures du matin; ils ne s'éloignent jamais à plus de 25 milles du rivage. On immerge le filet dès la sortie du port et l'on se promène au gré du vent. On ne sort le filet qu'au retour, qui s'effectue vers les 11 heures du matin. Le pêcheur déjeune à bord, entre 8 heures et demie et 9 heures; le repas se compose de pommes de terre, de polenta, surtout de haricots, de pois cassés et de poisson sec; le tout est arrosé de vin et de rhum.

Les pêcheurs en barque catalane opèrent indifféremment de jour et de nuit. A Cette, le départ pour la pêche au thon a lieu vers les 2 heures du soir, et le retour entre 4 et 5 heures du matin. Pour la sardine, on part à midi et l'on rentre à 9 heures du soir; on pose et on repart aussitôt; le second retour s'effectue de bon matin. Les pêcheurs de Palavas ne sortent jamais qu'une seule fois par jour ou plutôt par nuit; ils sont de retour à l'aube.

La pêche en barque catalane est plus pénible que la pêche en bateau-bœuf, mais elle est souvent plus lucrative; elle atteint son maximum en été, au moment du passage des thons, des sardines et des maquereaux.

Pêche dans les étangs. — Elle s'effectue toute l'année; on constate toutefois un ralentissement sensible en été, car les fortes chaleurs empêchent la conservation de la marée. Le pêcheur travaille seul dans sa nacelle; il est parfois cependant assisté de quelques membres de sa famille.

Dans le Thau, on prend des coquillages et du poisson. La cueillette du coquillage, très productive, est pratiquée pendant le jour par les gens de Bouzigues et de Marscillan. Elle est très fatigante, car l'arse-

1. J. CAPTIER, *Les Marins pêcheurs du Languedoc* (Paris, 1909, in-8, 91 p.), p. 6.

lière est un instrument fort lourd : aussi la plupart des pêcheurs d'huitres et de clovisses ont-ils des hernies. Très matinal, l'homme va tout d'abord prendre au débit un mauvais café à 0 fr. 05 la tasse ; puis il part entre 3 h. et 6 heures du matin, suivant la saison, de façon à être rendu dès l'aube sur les lieux de pêche. La pêche au poisson dans le Thau s'effectue pendant la nuit. Ce sont surtout des Mézois et des Cettois qui, munis de sardinaux et de trémails, vont explorer la crique de l'Angle et les rochers de Roquerols.

Dans les lagunes situées à l'Est du Thau, on ne prend guère que des anguilles et des crabes ; il n'y a pas d'heures régulières de pêche. Chacun agit selon sa fantaisie et suivant les engins qu'il emploie. Il faut noter enfin que, contrairement à ce qui se passe dans le Thau ou à la mer, la grande ressource étant ici l'anguille, on pêche les jours de mauvais temps de préférence aux autres.

Pêche dans les canaux. — La pêche au globe, très peu rémunératrice, n'est pratiquée que par quelques familles, pendant le jour.

Vie matérielle du pêcheur et de sa famille. — La famille d'un pêcheur languedocien ne saurait être comparée à celle d'un pêcheur breton. Très peu nombreuse, elle ne diffère en rien de la plupart des familles françaises d'aujourd'hui. Elle se compose en moyenne de 5 membres, le père, la mère et 3 enfants. Les familles des pêcheurs de Mèze, de Balaruc, de Villeneuve-lès-Maguelonne, de Mauguio, sont ainsi constituées. A Marseillan, à Bouzigues, à Palavas, nous trouvons le plus souvent 4 enfants. A Cette, les pêcheurs du Quartier de la Marine ont en général une dizaine d'enfants ; quoique la mortalité infantile, due à la malpropreté et au défaut de soins, y soit considérable, la moyenne des enfants vivants dépasse bien souvent 7. Il ne faut pas oublier toutefois que ces pêcheurs ne sont pas des Français, mais des Italiens.

Les revenus d'une famille de pêcheur. — Ils sont de plusieurs sortes : les principaux, sauf quelques rares exceptions, viennent de la pratique de la pêche ; certains pêcheurs possèdent des propriétés, d'où une nouvelle source de revenus ; une troisième réside dans des occupations secondaires, exercées parfois en contravention avec la loi ; enfin une quatrième source est fournie par le travail des femmes.

Les revenus tirés de la pêche sont très variables. Bon an, mal an, les pêcheurs en mer, les Italiens de Cette, les Français de Palavas peuvent à peine subvenir à leur existence ; ils mènent une vie assez misérable. La statistique du Ministère de la Marine pour 1909 fixe, pour Cette, le revenu moyen d'un pêcheur à 700 fr. seulement : il faut considérer ces chiffres comme très suspects et notablement inférieurs à la réalité, étant donné surtout que figurent sur cette statistique des individus, qui, inscrits il est vrai sur le rôle pour jouir

plus tard d'une retraite, ne mettent jamais les pieds dans un bateau.

Le pêcheur du Thau n'a que peu de frais; il peut tirer de son travail un revenu suffisant; la cueillette du coquillage, à laquelle il se livre de préférence, est d'ailleurs plus rémunératrice que la pêche du poisson. Son revenu journalier, qui était de 5 à 6 fr. avant l'apparition des huttes, atteint aujourd'hui 10, 12 et même 15 fr. En tenant compte des jours de chômage, nous pouvons évaluer le gain annuel d'un pêcheur de coquillage entre 1500 et 1800 fr.; un pêcheur de poisson ne gagne guère plus de 1200 fr. Ces chiffres, bien supérieurs à ceux fournis par l'Administration de la Marine, sont certainement moins éloignés de la vérité.

Les quelques pêcheurs des étangs saumâtres tirent de la pêche des anguilles un revenu assez considérable. Ils sont aisés et peuvent ainsi posséder plus de filets, par suite en « caler » beaucoup. A Villeneuve-lès-Maguelonne, 4 pêcheurs ont plus de 2000 fr. de revenus annuels; à Pérols et à Mauguio, quelques-uns arrivent à 3000 et 4000 fr.; la moyenne, pour les moins fortunés, est de 1200 à 1500 fr. Enfin, en hiver, la pêche aux canards sauvages et la chasse aux macreuses procurent à beaucoup un revenu supplémentaire de 300 à 400 fr.

En somme, le pêcheur qui n'a d'autres ressources que la pêche, qui bien souvent doit réparer ou renouveler son matériel, ne jouit pas de revenus suffisants, et l'on conçoit dès lors qu'un certain nombre d'entre eux, aux époques de chômage, s'efforcent de trouver ailleurs une occupation rémunératrice.

Les pêcheurs en mer ne possèdent aucune propriété; il en est de même de la plupart de ceux du Thau. Quelques Bouzigaux et Mézois cultivent à leurs moments perdus un lopin de terre, d'où ils retirent à peine leur provision de vin. Seuls un pêcheur de Balaruc et une dizaine de Bouzigaux en récoltent une centaine d'hectolitres qu'ils vendent selon le cours. Tous les pêcheurs des étangs situés à l'Est du Thau sont au contraire propriétaires. Les moins aisés cultivent eux-mêmes leur petit coin de vigne le dimanche ou les jours de chômage; d'autres, à Pérols, à Mauguio notamment, ont des propriétés assez importantes et peuvent vendre une partie assez considérable de leur récolte. Enfin, à Villeneuve-lès-Maguelonne, deux pêcheurs ont des propriétés relativement étendues: ils occupent toute l'année un ouvrier agricole et retirent, soit du raisin d'expédition, soit de la vente du vin, un revenu supérieur à celui de la pêche, revenu pouvant atteindre et même dépasser 2500 fr.

Les occupations secondaires sont exercées par une minorité de pêcheurs et, sauf exception, par la catégorie la plus misérable. A Cette, les matelots qui pratiquent seulement la pêche au poisson bleu sont pendant l'hiver sans emploi. Ils se font portefaix et sont spécialement

affectés au déchargement du charbon, du soufre et des engrais. A Bouzigues, il y a douze ans à peine, la fabrication des foudres occupait en été, un peu avant l'époque de la vendange, un assez grand nombre de pêcheurs. Mais l'apparition des huîtres dans l'étang de Thau a fortement réduit la période de chômage et par suite le nombre des pêcheurs disponibles en été. Au moment de la vendange, les pêcheurs peu fortunés se louent chez des viticulteurs ; le salaire journalier, qui n'était autrefois que de 4 fr., a été élevé à 5 fr. en 1911. A Mauguio et à Pérols, beaucoup de pêcheurs, tout en se livrant à la pêche, recueillaient autrefois sur le bord des étangs des algues marines, utilisées comme litières et surtout comme engrais. Ils les vendaient à raison de 5 fr. le collier¹, d'où un revenu supplémentaire de 6 à 8 fr. par jour. Cette exploitation, qui a donné jusqu'à 20 000 qx. par an à Pérols seulement, a été presque abandonnée pendant la période de mévente des vins. Elle semble un peu avoir repris depuis trois ans. Signalons encore que tout pêcheur de lagune saumâtre pilote souvent en barque, le dimanche, de riches chasseurs étrangers ; le prix de la journée est de 20 fr. Les pêcheurs de Palavas louent ou sous-louent des appartements aux baigneurs pendant la saison d'été, ne conservant plus au besoin qu'une seule pièce. Autrefois, enfin, quelques pêcheurs de Palavas, de Pérols, de Cette même, exerçaient un petit métier, étaient menuisiers, cordonniers, coiffeurs, limonadiers. Ils transgressaient ainsi la loi ; en 1910, ils ont dû, devant les menaces administratives, renoncer à ces occupations.

Le travail des femmes est pour les pêcheurs une bien minime source de revenus. Tenir le ménage, élever les enfants, c'est déjà une occupation suffisante. La plupart se bornent à fabriquer des filets neufs, à raccommoder les vieux et à vendre le poisson pêché par leurs maris. A Cette, il y a même quelques spécialistes pour le raccommodage des filets, des « remeindairas », et, contrairement à ce qu'on pourrait croire, elles gagnent de meilleures journées que celles qui font du neuf, 2 fr. 50 et 3 fr. par jour au lieu de 2 fr. A Cette encore, un certain nombre de femmes sont employées dans des ateliers de salaison de morues ; à Balaruc, nous en trouvons sept ou huit occupées dans les parcs à huîtres ; dans beaucoup de communes, les femmes sont louées par les viticulteurs pour lier les sarments, ramasser l'altise, surtout pour vendanger. A Villeneuve-lès-Maguelonne, elles se livrent en août à la cucillette et à l'emballage du chasselas. Leur salaire journalier est de 2 fr.

Les revenus d'un pêcheur, les pêcheurs en mer étant mis à part, sont donc à peu près égaux à ceux de tout modeste cultivateur de la région. Aussi rien d'étonnant à ce que nous trouvions chez l'un et

1. Le collier est la charge que peut tirer un cheval.

chez l'autre même façon de vivre, même insouciance du lendemain et même amour des plaisirs.

Le logement. — Il faut distinguer les habitations permanentes et les habitations temporaires.

Les Italiens de Cette vivent en général dans des maisons à plusieurs étages, véritables casernes, où chaque famille occupe, moyennant un loyer mensuel de 6 fr., deux pièces et une alcôve. Les appartements sont sordides : toutes les règles de l'hygiène y sont outrageusement violées ; si une épidémie éclatait jamais dans ces quartiers misérables, elle y exercerait de terribles ravages. Les pêcheurs de Palavas ont des logements petits, mais propres et salubres, construits en briques ou en moellons et recouverts de tuiles ; ils n'ont souvent qu'un étage et n'abritent qu'une seule famille. Celle-ci, pour 140 fr. de loyer annuel, dispose de trois ou quatre pièces, dont une grande cuisine. Les pêcheurs des étangs sont de beaucoup les mieux logés. La maison leur appartient le plus souvent et par suite a été aménagée à leur convenance. Très souvent, une cour, où l'on remise les engins, est attenante aux bâtiments.

Quant aux habitations temporaires, elles se trouvent aux bords des étangs et servent surtout à remiser les engins. On n'en rencontre pas sur les bords du Thau, car, les villages touchant l'étang, elles n'y sont pas du tout nécessaires.

Nous pouvons distinguer deux types différents d'habitations temporaires, des constructions anciennes et des constructions récentes, types déjà signalés par M^r Sorre¹.

Les constructions anciennes sont situées aux environs de Candillargues, Carnon et Palavas. Les cabanes, ou bordigues, de Palavas sont faites en joncs marins et recouvertes de roseaux : elles servent uniquement d'abri les jours de mauvais temps. Celles de Carnon et de Candillargues sont habitées pendant une grande partie de l'année par le pêcheur et sa famille ; construites en chaume, ce sont des cabanes longues de 3 m., hautes de 1^m,50, à toiture inclinée ; à l'intérieur, de petites cloisons toujours en chaume séparent la cuisine, la chambre et le réduit où l'on enferme les filets. Ce type de cabane, qui s'explique surtout par le manque complet de matériaux solides, est en voie de disparition.

Les constructions nouvelles sont faites en briques ou en moellons et recouvertes de tuiles. La couche de crépi qui recouvre les murs est badigeonnée le plus souvent en rouge ou en bleu, avec une bordure blanche. En général assez grandes et assez élevées, ces habita-

1. MAXIMILIEN SORRE, *La plaine du Bas-Languedoc : étude de géographie humaine* (*Annales de Géographie*, XVI, 1907, p. 426 et suiv.).

tions comprennent une cuisine et deux chambres; parfois même, une écurie est contiguë à la maison. Ces constructions servent à loger les engins et à abriter les pêcheurs contre les intempéries. Le dimanche, on invite parfois les amis à venir s'y divertir et manger la bouillabaisse.

IV. — LA MIGRATION SAISONNIÈRE.

Le voyageur qui, pendant les mois d'été, longe en chemin de fer le littoral méditerranéen est assez surpris d'apercevoir sur la plage, entre Cette et Agde, un certain nombre de campements de pêcheurs; ceux-ci sont venus de différentes localités pour exercer durant la belle saison un genre spécial de pêche, la pêche à la traîne. Alors que l'on a signalé à diverses reprises la migration temporaire des populations du Massif Central dans les plaines viticoles du Midi de la France à l'époque de la vendange, ou encore celle d'étrangers, Italiens pour la plupart, dans notre Bas-Languedoc au moment de la récolte du sel, personne jusqu'ici n'a, croyons-nous, fait connaître cette fort curieuse migration en vue de la pêche à la traîne.

Presque tous ces pêcheurs nomades — on peut les appeler ainsi car ils se déplacent sans cesse sur le cordon littoral — ont pour résidence ordinaire les agglomérations situées sur les bords du second rivage du Bas-Languedoc, Marseillan, Mèze, Bouzigues, Frontignan. Quelques Italiens viennent cependant de Cette. La spécialité des pêcheurs du Thau, est, il ne faut pas l'oublier, la cueillette du coquillage. C'est au début de la période de chômage estivale, à la fin d'avril ou au commencement de mai, que se produit l'exode des pêcheurs. Les gens de Bouzigues et de Frontignan circulent entre Cette et les Aresquiés; les autres, entre Cette et Agde.

Le nombre des pêcheurs qui émigrent ainsi est difficile à évaluer; il doit être cependant considérable: la plus grande partie des gens de Marseillan, le tiers des Bouzigaux et un grand nombre de Mézois quittent leur village. Les pêcheurs sont accompagnés de leur famille, car femmes et enfants sont nécessaires pour la manœuvre de l'engin, toujours très volumineux.

Celui-ci appartient toujours à un patron; on distingue la grande traîne, ou « bouliech », qui exige un effectif de 40 à 50 personnes et la petite traîne, ou « bouliéchou », qui nécessite le concours d'une dizaine de pêcheurs. La pêche à la grande traîne ne se pratique qu'une fois par jour, entre minuit et 8 heures du matin; la pêche à la petite traîne se fait pendant le jour, toutes les deux heures. Il y a beaucoup plus de « bouliéchous » que de « bouliechs »: ainsi, entre l'Hérault et Cette, on ne compte pas plus de cinq ou six grandes traînes; le nombre des petites traînes est au moins quadruple.

Le poisson une fois pris et trié est placé dans des corbeilles et emporté tous les matins par les femmes vers les marchés de Cette, de Marseillan ou d'Agde.

Les patrons retirent de cette pêche un revenu assez considérable, pouvant atteindre dans la saison la somme de 2 000 fr., soit une moyenne de 7 ou 8 fr. par jour, c'est-à-dire le salaire d'un bon ouvrier de ville. Les autres hommes se font une petite journée d'ouvrier agricole, 2 fr. 50 environ; les femmes et les enfants, de 0 fr. 75 à 1 fr. 25 par jour. Le gain de la plupart est donc minime. Chaque famille réunit ainsi un revenu journalier total très voisin de 6 fr.; elle se tirerait d'affaire, si bien souvent la pêche n'était entièrement nulle.

Les pêcheurs campent sous des tentes fournies par le patron, confectionnées avec de la vieille toile à voile ou avec de fins roseaux. Très petites, mesurant 2 m. de long sur 1^m,50 de large et 2^m,50 de haut, elles n'ont pas d'autre ouverture qu'une porte étroite. Rassemblées par groupes de cinq à six, elles sont adossées au cordon de dunes et font face à la mer; le rideau de sable les protège contre les vents du Nord, qui, très violents dans ces lieux ouverts, les balayeraient comme un fétu. Chaque tente abrite une famille entière, mais, comme elle est fort exigüe, on ne s'y réfugie guère que pendant le jour, pour se protéger des rayons solaires; la nuit, on couche très souvent à la belle étoile.

La saison de pêche se termine vers la fin du mois de septembre; beaucoup de pêcheurs quittent même la plage plus tôt pour aller vendanger; car, surtout pour les femmes, la journée de vendange est supérieure à la journée de traîne; la traîne n'est en somme qu'une loterie où le plus souvent on fait une mauvaise affaire. En tout cas, au commencement d'octobre, les pêcheurs ont regagné leur habitation ordinaire.

Ainsi, par suite des conditions physiques, la vie de pêche littorale a pris, sur les côtes du Bas-Languedoc, un double caractère: les habitants du cordon littoral ont exercé presque exclusivement la pêche en mer; les populations établies sur les bords du second rivage se sont plus spécialement livrées à la pêche dans les lagunes. Nous avons montré combien la vie des pêcheurs de la mer diffère de celle des pêcheurs des étangs. Nous avons tout dit quand nous avons comparé la vie de ces derniers avec celle des viticulteurs de la région: le titre de pêcheur devrait être réservé aux populations maritimes de Cette et de Palavas; les pêcheurs des bords du Thau occuperaient à la rigueur une situation intermédiaire entre les pêcheurs des étangs et

ceux de la mer, tout comme le Thau, au point de vue physique, occupe une situation intermédiaire entre la mer et les lagunes saumâtres.

Nous avons montré enfin que la pêche dans les étangs est encore prospère; mais il faut noter qu'elle semble entrer aujourd'hui en décadence, par suite du comblement progressif des lagunes. Beaucoup d'entre elles, l'Or en particulier, étaient il y a cent ans très poissonneuses; actuellement elles nourrissent à peine quelques pêcheurs. M^r Captier¹ après M^r Régy², M^r Calvet³ après M^r Captier se sont émus de cet état de choses. Ils ont proposé l'ouverture de certains graus : on pourrait ainsi, disent-ils, repeupler les étangs, faire même de quelques-uns de véritables réservoirs à poisson et pratiquer en grand la pisciculture; les pêcheurs languedociens en retireraient des bénéfices appréciables⁴.

On peut, encore, en rendant moins précaires les communications avec la mer, c'est-à-dire en creusant de nouveaux graus, attirer dans l'étang de Thau de nouvelles richesses animales. On peut surtout, en protégeant les huîtres, en installant de nouveaux parcs, faire de cette petite mer intérieure un des grands centres ostréicoles de France.

Mais, en ce qui concerne les étangs saumâtres, on doit plutôt aider la nature dans son œuvre de comblement. Le rachat des étangs privés, l'ouverture et surtout l'entretien de graus entraîneraient des dépenses considérables, peu en rapport avec les bénéfices qu'on en retirerait. Le dessèchement paraît autrement désirable : la région serait totalement assainie; l'agriculture acquerrait des sols riches et fertiles, bien plus productifs que les marécages actuels. Les populations piscicoles de ces étangs deviendraient, ce qu'elles sont déjà en grande partie par les mœurs et le tempérament, des populations essentiellement agricoles.

FERNAND SABDE,

Professeur au Collège d'Uzès.

1. J. CAPTIER, ouvr. cité, p. 89.

2. RÉGY, ouvr. cité, *passim*.

3. L. CALVET, *Sur le creusement d'un des graus dits des Onglous, en vue de régulariser les conditions physico-chimiques des eaux de l'étang de Thau*, Paris, 1909, in-8, 9 p.